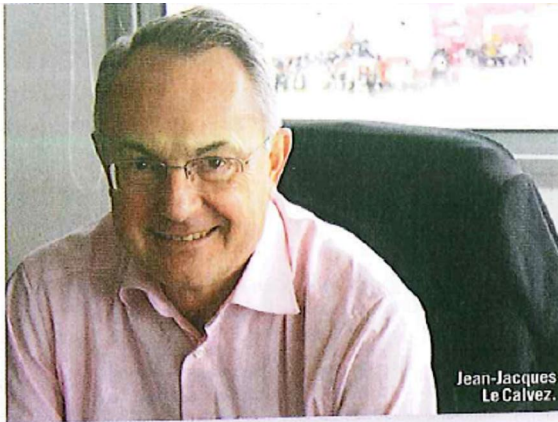


La Sophrologie par l'Atelier Source au service des entreprises de la région !

14 | ÉVÉNEMENT

LE CALVEZ SA

Le spécialiste breton du surgelé et du transport de gaz consolide sa croissance en misant sur la diversité des métiers et la formation du personnel.



Jean-Jacques Le Calvez.

en proposant des entrepôts à -25 °C. Le dirigeant entend poursuivre la mise en place du réseau national en surgelé tout en poursuivant la desserte des pays voisins. En matière de transport de gaz (citernes et bouteilles), Jean-Jacques Le Calvez ambitionne d'investir dans de nouvelles agences dans l'Ouest. Un dossier de croissance externe est d'ailleurs à l'étude pour diversifier les services offerts. « Nous travaillons beaucoup sur la sécurité et la formation de notre personnel notamment en matière d'éco-conduite », assure Jean-Jacques Le Calvez. Outre un responsable de la qualité, de l'hygiène et la sécurité, l'entreprise s'est adjoint les services d'une personne dédiée au respect des normes HACCP pour le surgelé. La primauté accordée au capital humain est visible dans la politique de recrutement. Par exemple, l'entreprise a signé un contrat de génération définissant des engagements de 20 % d'embauche de jeunes en CDI, l'élaboration d'un planning d'intégration et le maintien dans l'emploi des seniors à hauteur de 25 % des effectifs. La phase d'intégration des nouveaux conducteurs s'étend de 3 à 4 semaines avec des référents avec embauche validée par les moniteurs. Bon an mal an, l'entreprise consacre 4% de la masse salariale aux dépenses de formation et expérimente notamment des séances de sophrologie avec les salariés sédentaires. Enfin, en matière de communication, outre la refonte du site Internet en cours, après l'édition de janvier 2013, l'entreprise participera en 2015 au Salon International de la Restauration, de l'Hôtellerie et de l'Alimentaire (SIRHA). Vice-président de l'UNTF, Jean-Jacques Le Calvez assure avoir fait le bon choix d'abandonner la mixité frais-surgelés. Reste que les normes sur les fluides frigorigènes l'obligent à moderniser certains entrepôts dont il faut changer les gaz. En dépit de la hausse des coûts d'investissement, de maintenance et d'électricité que cela implique, le dirigeant veille toutefois à pratiquer des prix corrects. Tirer son épingle du jeu grâce à la diversité des métiers, c'est le credo d'un Finistérien qui plaide surtout en faveur de la suppression de l'écotaxe. ♦ L. G.

Une conviction chevillée au corps pour défendre les valeurs de l'entrepreneuriat en terre finistérienne. À 57 ans, Jean-Jacques Le Calvez est à la tête d'une PME familiale créée en 1902. Spécialisée sur 4 grands pôles (surgelés, transport de gaz et d'hydrocarbures, transport avicole et logistique), l'entreprise, implantée à Brest, compte 780 personnes dont 550 conducteurs et une flotte de 430 moteurs dont plus de 300 équipés en informatique embarqué. Pour l'exercice 2012, l'entreprise a affiché un chiffre d'affaires consolidé de 88 M€ dont 56% pour le surgelé, 30% pour les matières dangereuses (gaz et hydrocarbures) et 14% pour le transport avicole et la logis-

tique. Les comptes clôturés le 31 décembre dernier révèlent un volume d'affaires de 97,5 M€ pour l'exercice 2013.

PRIVILÉGIER LE SURGELÉ

L'entreprise a choisi d'abandonner les produits frais en 2003 pour se spécialiser dans le surgelé sans négliger les autres pôles. Depuis 2010, toutes les activités frigorifiques sont d'ailleurs regroupées sous la marque Le Calvez Surgelés. Depuis lors, l'entreprise réalise une croissance de l'ordre de 2 à 3% par an, laquelle se décline dans la politique d'investissement. Après avoir consacré 11 M€ en 2013 à l'achat de 100 véhicules moteurs Euro 5 assorti d'investissements informatiques, la société injectera cette année 8 M€ dont 4 M€ pour le seul pôle surgelé. Cette

somme permettra de financer l'agrandissement de la plate-forme logistique de Rennes, sans compter l'amélioration des systèmes de froid pour les autres plate-formes. L'objectif est de consolider le transport et la logistique de l'ultra-frais

REPERES

- Raison sociale : Le Calvez SA
- Siège social : Brest (29)
- Date de création : 1902
- CA 2012 : 88 M€
- Résultat d'exploitation : 2,1 M€
- Résultat net : 435 000 €
- Fonds propres : 8,1 M€
- Effectif : 780 dont 550 conducteurs
- Flotte : 430 moteurs
- Logistique : 50 000 m² + 100 000 m³ (froid négatif)

Plein gaz pour le Breton du surgelé

L'entreprise a choisi d'abandonner les produits frais en 2003 pour se spécialiser dans le surgelé sans négliger les autres pôles.



Cours de Sophrologie Dispensés par l'Atelier Source !